

Le conseil municipal de BAM s'est réuni le 31 octobre 2018 à 18h00 **en Mairie de BROYE.**

Etaient présents : GANDRÉ Gérard ; VUILLEMOT Geneviève ; MUZARD Régis ; SCHATT Alain ; MOUCHOT Gaëlle ; DEBAIN Olivier ; ROUX Valérie ; CERCLEY Jean-François ; CERCLEY Daniel.

Absent excusé : VOILLARD Daniel (donne pouvoir à Mr CERCLEY Jean-François).

Mme Vuillemot Geneviève a été nommée secrétaire.

1/ Décision modificative n°1 :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, la décision modificative n°1 concernant l'augmentation de crédit du règlement de la cotisation du 2^{ème} semestre 2018 au SIVOSEP :

Depuis le compte 615221/C011 (bâtiments publics) sur le compte 65548/C65 (autres contributions) d'un montant de 12 000 €.

2/ Subvention voyage scolaire en Italie :

Un voyage scolaire en Italie, à destination de la Campanie, est organisé par le Collège de Pesmes du 07 au 13 avril 2019 pour les classes de latinistes de 5^{ème} et de 3^{ème}. Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'octroyer la somme de 30 € aux familles des enfants concernés.

3/ Montant des A.C.T.P. :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'Attribution de Compensation de la Taxe Professionnelle par la Commission Locale d'Evaluation des charges d'un montant de 11 533 €.

4/ Questions diverses :

1 – Dans le cadre de la mise en place du répertoire électoral unique, la nouvelle réglementation prévoit qu'il n'y ait plus qu'un seul délégué de l'administration (Préfecture) et qu'un seul délégué du Tribunal de Grande Instance, pour l'ensemble de la commune. Le conseil municipal propose de nommer Mr Leblanc Robert, délégué et Mr Fray André, suppléant du TGI puis Mr Bonnotte Jean-Jacques, délégué et Mme Sigvart Chantal, suppléante de l'Administration. Une demande d'approbation sera effectuée.

2 – La gazinière de la salle des fêtes d'Aubigny étant défectueuse, le conseil municipal propose de demander des devis afin de la remplacer. A la salle des fêtes de Broye, le store (au-dessus de l'évier), le robinet de la cuisine ainsi que linoléum derrière le bar doivent également être changés, des devis sont à demander.

3 – De nombreuses guirlandes ne sont plus en état de fonctionnement, la commission fleurissement propose l'achat de 7 guirlandes de 10 mètres pour les sapins, 1 projecteur laser dynamique pour la façade du bâtiment de la bibliothèque de Broye ainsi que 7 décorations de poteaux. Le conseil municipal décide de faire une demande de devis.

La séance est levée à 19h00

Le Maire,
GANDRE Gérard